

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
NIF : 41000200001608501000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux articles 46, 56 et 96 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 65, 72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°22/2025 relatif aux:

**PRESTATIONS DE SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DU
PATRIMOINE, LA FLOTTE AUTOMOBILE, ET LA RESPONSABILITE CIVILE DE
LA COMMUNE D'ALGER CENTRE EN DEUX LOTS SEPARES POUR L'ANNEE 2026**

Lot N° 01 : Assurance bien meubles et immeubles - Incendie et risque annexes - Catastrophes naturelles (CAT – NAT) - Vol - Tous risque informatiques	Lot N° 02 : Assurance flotte automobile et responsable et responsabilité civil des communes : - Flotte automobile - Responsabilité civil des communes
---	--

Paru dans les journaux :

AL MOUNASSER :08/09/2025

الحياة:08/09/2025

BOMOP N° :

PRESSE ELECTRONIQUE AGREE:

Que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire :

Soumissionnaire	Montant de l'offre proposé en DA /TTC	Montant de l'offre corrigé en DA /TTC	Délai D'exécution	Note Technique	Critère de choix
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ASSURANCE ET REASSURANCE (CIAR) NIF:099816080228608	6.709.845,04	6.698.585,21	ANNEE 2026	325,63 pts/500	Le moins disant

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.